

10 Imp. des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15
mairie@teille44.fr

Horaires de la mairie

Du lundi au samedi de
9h00 à 12h
Le vendredi après-midi
de 14h à 16h30



Horaires de la poste
Du lundi au vendredi de
9h00 à 12h
Le samedi de 9h00 à 11h30

Agenda du mois
Novembre

- 25 - Pause Conviviale
28 - Portes Ouvertes ELI
29 - AG Ecole de musique Polysons
30 - « La Valise a Histoires »

Décembre

- 4 - « Bricol Histoires »
6 - Illumina'sons de Noël
7 - Marché de Noël
10 - Spéciale Tête de Veau
7 et 14 - Vente de sapins
13 et 14 - Anniversaire de Noël
16 - Australie Eden 3
17 - Repas de Noël
24 - Réveillon de Noël solidaire
30 - Inscription au repas Star'Tiflette
31 - Réveillon St Sylvestre

Janvier

- 8 - Galette des Rois Aux 4 Saisons
12 - Vœux de la Municipalité

Le 1er samedi de chaque mois
« collectes de papiers » sur le
parking de l'école Jacques Demy

Prochain Conseil Municipal
le 18 décembre

Transport Solidaire
pour vos déplacements le
N° d'appel est le
06.02.24.44.08

TEILLÉ—Actualités



n°902

Décembre 2019

Municipalité
Décès

- le 29 octobre - Robert LE ROUX - 74 ans
le 7 novembre - Ida PERROIN née PELLERIN - 96 ans
le 8 novembre - Marcelle BLIN née PRODHOMME - 89 ans
le 9 novembre - Marie Rose BRIAND née LEBRETON - 94 ans


La Mairie et l'agence postale

seront ouvertes le 24 et 31 décembre de 9h00 à 12h00

seront fermées **le samedi 28 décembre**

Par contre aucune permanence téléphonique l'après-midi pour ces deux dates.

Merci de votre compréhension

Illumina'sons de Noël

Vendredi 6 décembre 2019

Dans le bourg de Teillé à partir de 18H30
nombreuses animations...

AU PROFIT DU

Téléthon



- Marche du Père Noël
- Foulées du Père Noël
- Challenge des Jeunes



Organisés par
l'ASCED Athlétisme
le Conseil Communal des Jeunes

- Parcours ouvert à tous, dans le bourg de Teillé
- 3 km adultes ~0.7 km enfants (7-13ans)
- prix inscription libre

A l'arrivée gourmandises
et boissons chaudes offertes...



Création par la commission Culture&Sports&Communication

RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et les garçons nés en **Octobre, Novembre, Décembre 2003**
sont invités à venir en Mairie, le mois de leur 16 ans,
munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.



Subventions des associations

Le formulaire de la demande de subvention au format Word est disponible sur le site internet de la commune dans la rubrique : Démarches en ligne / Demande de Subvention, ou en mairie.
Délai de dépôt en mairie avant le 10 janvier 2020.

Actualités diverses



16 DÉCEMBRE 2019

AUSTRALIE sur les pistes du rêve

Film HD de Jean Charbonneau



L'aventure grandeur nature. D'est en ouest, de Brisbane à Broome, du Queensland aux confins du Kimberley. Entre Cap York et Cap Leveque, l'aventure tropicale des forêts humides et des savanes torrides, des sites préhistoriques aux grandes stations d'élevage, des marécages moites à la Grande Barrière de Corail. La découverte de richesses naturelles grandioses, d'animaux typiques et d'Australiens hors du commun.

Rendez-vous sublimes au rodéo, ou parmi des Aborigènes parés pour un corroboree de danses traditionnelles. L'Australie est un pays immense et contrasté que sillonnent les aventuriers sur les pistes du rêve, à la recherche de mille paradis cachés.

Cinéma Eden3 d'Ancenis - Séances 14h30, 17h, 20h30

Adultes 6 € Jeunes 4 € Carte d'abonnement 6 séances : 25 €



Planning des permanences - Décembre 2019

Espace Multimédia du Pays d'Ancenis (les mardis des semaines paires)		
Mardi 10	10h à 12h	Sans rendez-vous
Mission Locale		
Mardi 17	9h à 17h	Sur rendez-vous pris auprès de la Mission Locale au 02.40.96.44.30



Association d'Action Educative 44 (AAE44)

Sur rendez-vous pris auprès de AAE 44 au 02.51.79.16.18

CAF (Service ESF) (2ème et 4ème jeudi sauf vacances scolaires)

Jeudi 12 14h à 17h Sur rendez-vous pris auprès de la CAF au 02.53.55.17.02

Maison des Adolescents (MDA)

Mardis 3, 10, 17 14h à 18h Sur rendez-vous pris auprès de la MDA au 02.40.51.55.60

Service Social du Conseil Départemental

Mardi 10 9h à 12h Sur rendez-vous pris auprès de l'EDS de Saint Mars la Jaille au 02.40.97.04.70 (communes Riaillé et Pannecé)

Sur rendez-vous pris auprès de l'EDS de Ligné au 02.40.77.06.70 (communes Joué/Erdre, Teillé et Trans/Erdre)

Service Social de Protection de l'Enfance (SSPE)

Sur rendez-vous pris auprès du SSPE au 02.51.72.93.04



La Maison de services sera fermée du lundi 23 décembre au mercredi 1^{er} janvier 2020



ADIL (Agence Départementale d'information sur le Logement) (3ème lundi)

Lundi 16 9h à 12h Sans rendez-vous

SOLIHA (Habiter mieux et PPRT) (1er et 3ème lundi)

Lundis 2, 16 14h à 17h Sur rendez-vous pris auprès de SOLIHA au 02.40.44.99.62



CARSAT (Service Social) (1er et 3ème jeudi)

Jeudis 5, 19 9h à 17h Sur rendez-vous pris auprès de la CARSAT au 36.46 et indiquer "service social"

France Alzheimer 44

Sur rendez-vous pris auprès de l'antenne d'Ancenis au 02.40.09.79.63

Protection Maternelle et Infantile (PMI) Consultations Prénatales

Sur rendez-vous pris au 02.44.42.12.13

Protection Maternelle et Infantile (PMI) Consultations Puéricultrice

Sur rendez-vous pris auprès de l'EDS de Saint Mars la Jaille au 02.40.97.04.70 (communes Riaillé et Pannecé)

Sur rendez-vous pris auprès de l'EDS de Ligné au 02.40.77.06.70 (communes Joué/Erdre, Teillé et Trans/Erdre)

Mutuelles des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN)

Sur rendez-vous pris au 02.40.89.22.91

Les Opticiens Mobiles (dernier vendredi)

Sur rendez-vous pris au 06.08.98.21.62

Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi et Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h - Vendredi : 8h30-12h30 - Mercredi sur rendez-vous

182, Rue du Cèdre 44440 RIAILLE - Tél.02.40.97.35.23 - Fax.02.40.97.04.26 - Site internet www.sivom-secteur-riaille.com - E-mail accueil@maison-services-riaille.com

Actualités diverses

La prochaine **PAUSE CONVIVIALE**
aura lieu le **lundi 25 novembre**,
de 14h00 à 17h00, à la salle paroissiale de Riaillé.

Nous prendrons, bien sûr, le temps de discuter, d'échanger des nouvelles des uns, des autres, de jouer, d'échanger des tuyaux pour mieux maîtriser internet, de prendre un café.... Comme chaque mois, une activité ou un coup d'pouce particulier est proposé.

Ce mois-ci, nous fabriquerons ensemble des décos pour les fêtes de fin d'année. Les modèles ont été choisis lors de la Pause Conviviale d'octobre. Pour embellir les tables de fête ou pour offrir, venez bricoler avec nous !

Et pour partager le goûter, si on fêtait les anniversaires du mois ? Si des personnes sont nées au mois de novembre, peut-être pourraient-elles venir avec un gâteau à partager ? Aucune obligation bien sûr, chacun faisant selon ses possibilités. Mais si vous pensez pouvoir venir avec un gâteau, merci de nous prévenir.

Rappel important : un **REVEILLON SOLIDAIRE** aura lieu le **MARDI 24 DECEMBRE**, à 21h, salle de la Riant Vallée à Riaillé ! Les inscriptions sont à renvoyer avant le 10 décembre :

- en déposant le bulletin à la maison paroissiale de Riaillé
ou par email : mireille.chevalier@orange.fr
ou par téléphone : 06 27 53 51 31 (Chrystelle)

Pour tout problème de transport, faites-nous signe, on s'organisera.
Renseignements : 06 81 09 16 71 ou 06 89 09 34 09



L'équipe de la Pause Conviviale, du Secours Catholique, vous invite au

RÉVEILLON de NOËL SOLIDAIRE

MARDI 24 DECEMBRE 2019
à 21H00,
salle de la Riant Vallée,
à RIAILLE



Un Réveillon Solidaire
ouvert à tous,
pour ne pas fêter Noël seul,
où chacun apporte ce qu'il peut, ce qu'il veut,
sans alcool (parce qu'on peut très bien faire la fête sans !),
avec des animations "ambiance de fête",
dans un décor préparé au cours d'un après-midi de Pause Conviviale.



Le repas partagé sera froid... mais l'ambiance sera chaude !

Pour mieux vous accueillir, nous avons besoin de savoir combien de personnes participeront. Merci de compléter le bulletin ci-dessous et de le retourner avant le 10 décembre :

- en le déposant à la maison paroissiale de Riaillé
- ou par email : mireille.chevalier@orange.fr
- ou par téléphone : 06 27 53 51 31 (Chrystelle)



XX

Nom Prénom

Tél. Email

Adresse postale :

Participera(ont) au Réveillon Solidaire 2019

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants : Age des enfants :

Je peux apporter (cocher la case de votre choix) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Petits gâteaux salés, cacahuètes, etc. pour l'apéritif | <input type="checkbox"/> Une boisson sans alcool |
| <input type="checkbox"/> Un plat salé | <input type="checkbox"/> Fromage |
| <input type="checkbox"/> Un plat sucré | |
| <input type="checkbox"/> Une participation financière libre | |

Les plats pourront être déposés
à la salle de la Riant Vallée à partir de 18h.

Pour organiser un covoiturage :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> je viendrai en voiture et je peux emmener <input type="text"/> autres personnes |
| <input type="checkbox"/> je souhaite bénéficier d'un covoiturage pour <input type="text"/> personnes |
| <input type="checkbox"/> je ne souhaite pas bénéficier d'un covoiturage |



Remarques :

Actualités diverses



JEUNESSE

LA VALISE A HISTOIRES

Comptines, chansons, jeux de doigts pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés des parents, grands-parents, assistantes maternelles.

Bibliothèque de Teillé

Samedi 30 novembre • 10h

Inscriptions au 06 47 15 25 17

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous
www.biblio fil.pays-ancenis.fr / @biblio filpaysancenis



JEUNESSE

Pour les 6 - 10 ans

1 bricolage +
1 histoire
= 2 bons moments

BRICOL'HISTOIRES

Bibliothèque de Teillé

Mercredi 4 décembre • 10h 30 (durée : 1h 30)

Inscriptions au 06 47 15 25 17



Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous
www.biblio fil.pays-ancenis.fr / @biblio filpaysancenis



Dans le but d'aider au financement des projets de l'Ecole Jacques Demy, l'Amicale Laïque de Teillé organise des :

« COLLECTES DE PAPIERS »

Les papiers acceptés sont les suivants :

Les livres,
Les cahiers,
Les journaux,
Les manuels scolaires
Les annuaires
Les magazines
Les catalogues
Les enveloppes
(avec ou sans fenêtre)
Toutes les publicités
(sans les plastiques d'emballage)



Vous pouvez déposer vos papiers sur le parking de l'école Jacques Demy lors des permanences :

le 1^{er} SAMEDI de chaque mois de 10h à 12h
(toute l'année sauf en août)

Et quand la benne est présente sur le parking de l'école
(2 fois par an, en janvier et en juillet)

Merci à tous pour votre participation !



« SOS URGENCES GARDE D'ENFANTS – PAYS D'ANCENIS »

L'association qui commence à se faire connaître dans tout le Pays d'Ancenis, a pour seul but d'assurer un dépannage immédiat, occasionnel et ponctuel à des parents obligés de faire garder leurs enfants dans l'urgence :

Défaillance de la garde habituelle, maladie de l'enfant, rendez-vous imprévu pour une mère au foyer ou autre raison.

Elle ne fonctionne qu'avec des bénévoles, uniquement en période scolaire du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. Aucune d'adhésion, seule une participation financière de 7 € (minimum) par demi-journée est demandée pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Un seul numéro d'appel : 02 51 14 18 61, la téléphoniste de permanence vous mettra en relation avec une maman d'accueil pour vos besoins de garde.

Ce précieux service qui repose uniquement sur le bénévolat, SOS URGENCES GARDE D'ENFANTS fait donc appel aux bonnes volontés disponibles minimum un jour par mois pour garder des enfants chez eux ou à son domicile ou pour assurer une permanence téléphonique. Notre association étant en plein essor et nos demandes ne cessant d'augmenter, nous devons recruter de nouvelles bénévoles.

Une assurance couvre cette activité et les frais de déplacement sont remboursés.

Rejoignez notre équipe en appelant le 02 51 14 18 61

Vie associative Teilléenne



MARCHÉ DE NOËL

SALLE POLYVALENTE TEILLÉ
SAMEDI 7 DÉCEMBRE
De 10h00 à 18h00

Organisé par l'Amicale Laïque de Teillé

DES EXPOSANTS :
Chocolats, bijoux, fromages, saucissons, bières, farines, travaux manuels...

DES ANIMATIONS :
Sculptures en ballons, Pêche à la ligne, Maquillage, **PÈRE NOËL** dès 15h30 ! **CHORALE** des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Jacques Demy à 15h00 !

SUR PLACE :
Gourmandises préparées par les enfants de l'école Jacques Demy
Bar, vin chaud
Barbe à papa, Bonbons
Gâteaux
Crêpes et Galettes

Commande possible de crêpes et galettes (0.90€/pièce) en appelant le 06.23.20.74.66 avant le 27 novembre.



École Saint Pierre

Organise une vente de sapins de noël

Le 7 et 14 Décembre 2019

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Au jardin d'essences
87, Rue Des Artisans
44440 TEILLÉ

PEPINIÈRES JARDIN D'ESSENCES

2 Tailles variété Nordmann :

- De 1.00m à 1.50m :20€
- De 1.50m à 2.00m :30€
- Bûche : 5 €

Les Bénéfices de cette vente seront utilisés pour le financement d'outils pédagogiques pour les élèves de l'école.

Répétitions pour le concert de Noël 2019

Les répétitions vont bon train pour préparer le concert de Noël qui aura lieu à l'église de Teillé, le vendredi 20 décembre, avec les résidents de la Sainte Famille, du Foyer des Quatre Saisons et les enfants de l'école Saint-Pierre. Quelques personnes de la commune viennent déjà grossir les rangs des chanteurs. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre.

Les prochaines répétitions auront lieu : mardi 19 novembre, mardi 26 novembre, mardi 3 décembre et mercredi 11 décembre.

Une répétition générale est également prévue le lundi 16 décembre, à 10h00, à la Résidence de la Sainte Famille.

Les répétitions sont ouvertes à tous ceux qui aiment chanter. Elles ont lieu de 14h30 à 15h30, à la salle d'animation de la Résidence de la Sainte Famille :

Venez chanter Noël avec nous !
Michelle Grevêche et Anne Rullier

Foyer des Jeunes
Sivom Secteur de Riaillé

Marché De Noël/ Du foyer des jeunes
SIVOM
Secteur de Riaillé

Le samedi
30 novembre 2019
De
14h à 17h

En partenariat avec
La bibliothèque de
Riaillé
compa

A l'orange bleue
Rue des Lilas
44 440 Riaillé



Vie associative Teilléenne

Amicale des Retraités

Club : le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois à 14h00.

Marche : vendredi 22 novembre à Ligné, vendredi 29 novembre à Pannecé, vendredi 6 décembre aux Touches. Heure de rassemblement 14h00.

Concours de belote : les samedis 23 novembre à Saint Géron et à Maumusson (pintades) le dimanche 24 novembre à Maumusson (pintades), le samedi 30 novembre à Mouzeil, le jeudi 5 décembre à Notre Dame des Langueurs, le samedi 7 décembre à Saint Herblon et le samedi 14 décembre à Varades.

Question pour des champions : mercredi 4 décembre à La Rouxière.

Marché de Noël : Comme tous les ans, l'amicale des retraités de Teillé participe au marché de Noël. Nous attendons votre visite avec plaisir, le samedi 7 décembre à partir de 10h00.

Star'Tiflette en chanter samedi 1er février 2020

20h30

salle polyvalente de TEILLE



Tarifs :

20€ /adulte

12€ / enfant de
- de 12 ans

soirée animée par
Eanim sonorisation

Animation Soirée karaoké avec
fin de soirée dansante
Apéritif, repas, café

Réservation obligatoire avant le 30 décembre au
0750826648

ASCED Athlétisme



Vous êtes un habitué de la course à pied ou vous êtes débutants. Vous courrez à 14 km/heure ou à 8 km/heure, venez rejoindre l'association. Notre groupe s'étoffe et nous sommes désormais 30 adhérents.

Nous vous proposons, avec des groupes à allure adaptées :

- une sortie le 1^{er} dimanche de chaque mois en toute convivialité (rdv à 9 h).
- un entraînement une fois par semaine le mercredi de 18h30 à 19 h 30.

Les départs se font sur le parking à l'arrière de la salle polyvalente.

Il suffit de prendre juste une adhésion à l'association (10€). Nous sommes aussi désormais adhérents à la Fédération Française d'Athlétisme et vous pouvez ainsi, pour ceux qui le souhaitent, prendre une licence à l'ASCED Athlé.

Le 1^{er} mai 2020 aura lieu la 40^{ème} course du 1^{er} mai avec un 13 km et un 7.5 km, des courses pour enfants et une marche, avec des nouveaux parcours utilisant le chemin de randonnée. Ce sera une grosse fête anniversaire en famille, il est donc temps de commencer la préparation, venez nous rejoindre. Contact : Tél 06 08 97 35 56, mail : asced.athle@gmail.com

Teillé Animation

Organise la

ST SYLVESTRE

Animé par l'orchestre SIXWAYS

RDV LE 31 DECEMBRE 2019 à 20H
A LA SALLE POLYVALENTE DE TEILLE

MENU

65 € / personne
Vins compris

- Assortiments d'amuse-bouche
- Assiette de foie gras, magret fumé, confit d'oignon
- Merlu au beurre blanc
- Trou normand
- Chapon avec accompagnements
- Brochette de fromages
- Assiette gourmande
- Soupe à l'oignon

Réservation au 06.15.12.68.59 ou 06.16.70.66.19

On par mail : teilleanimation@hotmail.com

DÉCEMBRE

NEW RANCARD FÊTE SON 40^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE NOËL

Vendredi 13 et Samedi 14

Bamboula théâtrale et musicale

Il y a 40 ans, treize chouettes copains-copines de Teillé créaient, autour d'un cubi de rosé tiède et du scénario du spectacle de Variétés « La Nuit est à nous ! », l'Association NEW RANCARD. Ils avaient plus ou moins 20 ans et étaient prêts à tout embrasser: Théâtre, Chant, Danse, Micro-informatique, Eveil-Musical, Programmation, Trans-Plan d'eau en sanitaire, Formation de comédiens, Frites-musicales, Cinéscénies, Spectacles de rue. Leurs jeunes successeurs, ne manquent pas non plus d'enthousiasme et de fantaisie pour répandre autour d'eux Bonheur et Intelligence (sans parler de la poilade!).

Aussi pour fêter l'événement ils ont eu le plaisir de concocter une bamboula théâtrale et débridée ! Une cinquantaine d'artistes au programme, pour des pièces et impromptus théâtraux, de la musique, des agapes, une retraite aux flambeaux et un dance-floor fiévreux.

Programme complet fin octobre
Entrée sans doute « à la chausette »

Restaurant aux 4 saisons



Spécial Tête de veau



Réservation avant le 3 décembre
Prix 12 €

Mardi 10 Décembre

02 40 97 79 02

12 Place de l'église
44440 TEILLÉ



Repas de Noël

sur réservation avant le 06/12

MARDI
17
DÉCEMBRE

Menu Festif 23,90 €

(sans les boissons)
Entrée+Plat+Fromage+Dessert



02 40 97 79 92

12 Place de l'église
44440 TEILLÉ



MERCREDI 8 JANVIER

Valérie vous propose sa

Galette des ROIS

sur réservation



12 Place de l'église 44440 TEILLÉ
02 40 97 79 92



Proxi

Votre magasin PROXI sera ouvert
le mardi 24 décembre et le mardi 31 décembre
de 7h30 à 16h00.

Fermé les 25 et 26 décembre et les 1^{er} et 2 janvier

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

SPORT



Venez encourager nos équipes séniors, le dimanche matin,
les 1^{er} et 8 décembre.

Et pour notre équipe jeune le samedi après-midi, le 7 décembre
Le Club Pongiste de Teillé

Petites annonces

* Recherche heure de ménage et repassage sur Teillé et sa campagne 10.50 €/heure net
Tél : 06.21.90.67.44

* Recherche une personne sérieuse pour garder ma fille de 3 ans à domicile et l'emmener à l'école, le matin de 7h30 à 8h45 (environ 10 jours par mois) besoin également pour certains soirs de 16h25-18h30 (en fonction de vos disponibilités) sauf le mercredi et vacances scolaires
Tel : 06.09.03.38.79

* Vide maison au 5 rue du Plan d'eau (avant le cimetière) le 29 novembre 14h30 à 18h00 - le 30 et 1^{er} décembre de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h00



SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde

Pharmacie :
Permanences à l'extérieur
de la pharmacie :
www.3237.fr

Gardes infirmières :
ALDUY Déborah,
LEFORT Amélie et
MONTEIRO Carine infirmières de Teillé au
06.21.94.52.33
Au cabinet : de 8h45 à 9h15

BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56

Ostéopathe
MÉZIERE MENUET
Lucie - 93 Place de l'église - TEILLE
06.45.26.43.66.

Kinésithérapeutes
MÉZIERE Lucie & MANIÈRE Véronique 39 rue du Haut-Bourg - TEILLE 02.40.97.30.61 Cabinet, domiciles, sur RDV.

Médecins et ambulances :
Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.

Taxis :
TAXIS BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23
Pour motif médical 24h/24h
LENEIL Antoine au 06.74.75.73.73
Toutes distances 7j/7 et 24h/24

Vétérinaire :
Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26



CONSEIL MUNICIPAL du 18 Septembre 2019

L'an 2019, le 18 septembre à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Christian PRIOU, Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD, Adjoints, Christophe LEBRETON, Bertrand DABO, conseillers délégués, Florent LIRONDIERE, Lydia BEATRIX, Marie-Paule BLANLOEIL, Nathalie GENEIX, Anne GUILLET, Christelle JAUNASSE, Michel OUAIRY.

Absents : Fabrice ETIE, Aurélie ROUSSEAU, Isabelle HARDY,

Secrétaire de séance : Jérôme Squelard

Approbation du compte-rendu du 10 juillet 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Réf : 2019-048 : CREATION ET GESTION DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE » : APPROBATION DES PROCES-VERBAUX ARRETANT LES CONDITIONS DU TRANSFERT

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis exerce la compétence Animation et gestion du réseau de lecture publique depuis le 1er juin 2014, à la suite de l'arrêté préfectoral du 22 mai 2014.

Au 1er janvier 2018, la compétence « création et gestion du réseau de lecture publique » a par ailleurs été transférée à la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis suite à l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2017.

De fait il a été signé par la Commune auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, une convention déterminant à compter du 1er janvier 2018 les modalités d'utilisation par la COMPA des locaux communaux accueillant le service de la bibliothèque, qui prévoit également les conditions de remboursement par la COMPA des frais engagés par la commune au titre des frais de fonctionnement de la bibliothèque.

La consistance de ce transfert de compétence est constatée au travers d'un procès-verbal de transfert (recensement des biens meubles - mobilier, informatique et fonds documentaire-, et immeubles utilisés à la date du 1er janvier 2018 ; des contrats relatifs à la bibliothèque.

De fait il est proposé au Conseil municipal l'approbation du procès-verbal annexé à la présente délibération, en ce qui concerne le transfert de la compétence « création et gestion du réseau de lecture publique » à la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

approuve le procès-verbal de transfert de la compétence « création et gestion du réseau de lecture publique », arrêtant les conditions de transfert à la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (cf. : annexe)
autorise Monsieur le Maire à le signer de façon concordante avec la délibération prise par le Conseil communautaire,
autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération

Réf : 2019-049 : Demande de subvention de l'association L'Outil en Main de Teillé (OEM) pour la construction d'un bâtiment

Monsieur le Maire rappelle que l'OEM de Teillé a sollicité la commune pour une demande de subvention afin de financer la construction d'un bâtiment pour les activités de l'association. Cette subvention permettrait de déposer un dossier Fonds Leader pour une demande de 50 000€, le Fonds Leader impose un financement communal à hauteur de 25%. Ce projet a été présenté lors de la dernière séance de conseil.

Echanges d'avis : projet intéressant mais il faudrait un bâtiment communal qui puisse servir à d'autres associations ; financièrement, le projet paraît compliqué. La création d'une salle de réunion ouverte à tous devrait être imposée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 3 abstentions :

•Décide d'attribuer une subvention à l'Outil en main pour un montant de 12 500€, elle ne sera versée uniquement si le Fonds Leader est attribué.

Réf : 2019-050 : Demande de subvention exceptionnelle de l'association New Rancard

L'association New Rancard a sollicité la commune pour bénéficier d'une subvention exceptionnelle afin de financer l'organisation des 40 ans de l'association.

Vu les animations proposées et le travail réalisé par cette association,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000€ à l'association New Rancard.
Autorise le Maire à verser ladite subvention.

Réf : 2019-051 : Présentation du rapport du prix et de la qualité de l'eau 2018

Joseph TESTARD, adjoint au maire et représentant titulaire au syndicat d'eau, présente à l'assemblée délibérante le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2018 : travaux, financement, baisse des abonnés suite à la mise à jour de l'inventaire des compteurs, montant des impayés en baisse.

Il est demandé à l'assemblée municipale d'approuver le rapport 2018 d'Altantic'Eau.

L'assemblée approuve, à l'unanimité le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable 2018.

Réf : 2019-052 : Modification du temps de travail pour 2 postes d'adjoints techniques

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable du comité technique du centre de gestion de Loire-Atlantique

Vu le tableau des emplois,

DECIDE

De porter, à compter du 1er octobre 2019,

- de 30 heures à 35 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint technique territorial
- de 7 heures à 14 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint technique territorial

Réf : 2019-053 : Indemnités de conseil du trésorier 2019

Le montant de l'indemnité allouée au receveur pour l'année 2019, basée sur les dépenses afférentes aux exercices 2016 à 2018, s'élève à 472.70€.

Mr HOUILLOT étant muté le 27 novembre 2019, le calcul est proratisé sur son temps de présence réel soit 330 jours.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide, comme pour les années précédentes, d'attribuer 50 % de l'indemnité demandée.
- Monsieur Houillot percevra : 216.66€.

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision.

Réf : 2019-054 : Prestation Repas du mercredi pour le SIVOM du secteur de Riaillé

Comme évoqué lors de précédent conseil, la commission enfance jeunesse propose de mettre en place la prestation de fabrication de repas en liaison chaude pour fournir les accueils de loisirs sans hébergement de Joué sur Erdre, Riaillé et Teillé les mercredis sur le temps scolaire.

L'investissement de la commune est évalué à 1 891€ pour l'achat de matériel de transport.

Le SIVOM organisera le transport des repas vers les ALSH de Joué sur Erdre et Riaillé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de fixer le tarif de vente du repas à 4.42€
- autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Il est proposé de louer es containers de transport : à étudier ultérieurement.

Réf : 2019-055 : Autorisation de signature d'un acte notarié avec ENEDIS

Le Maire rappelle que le conseil municipal avait autorisé en mai 2017 l'installation d'un coffret électrique sur une partie de la parcelle AB 333 (jardin des écoliers). Un acte notarié vient en sus pour la convention de servitude et de mise à disposition du terrain communal à ENEDIS.

Il est précisé que les frais d'acte sont à la charge d'ENEDIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Réf : 2019-056 : Autorisation de signature - Vente des lots dans le lotissement de la Chesnaie

Monsieur le Maire informe que deux lots créés dans le lotissement de la Chesnaie sont réservés et un troisième devrait être réservé prochainement.

Aussi, suite à l'instruction du dossier d'urbanisme relatif à l'aménagement de ces terrains, une extension du :

- Réseau électrique est nécessaire pour les lots A et B, le montant s'élève à 4 192.96 € HT pour un montant total de 6 988.26€ (budget Lotissements).
- Réseau d'eau potable pour les lots C et D, le montant s'élève à 2 670€ HT soit 3 204€ TTC.

Il demande l'autorisation de signer tous les documents relatifs à ces dossiers (compromis, actes, devis).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Réf : 2019-057 : Travaux du bourg – Avenant n° 3

Le Maire expose la proposition d'avenant :

Sur décision du maître d'ouvrage, il a été décidé des travaux non prévus initialement au marché.

Dans le cadre des travaux de réfection des revêtements des voies départementales RD 9 et RD 16, le marquage signalétique (bandes de rive, stop, zébra, cédez le passage) n'est pas pris en charge par le département.

Cette dépense est donc à la charge de la commune.

Ensuite, suite aux différents retours des usagers et après une période d'observation, il s'avère que le fonctionnement du giratoire de la place ne convient pas.

Il a été constaté une mauvaise lecture des girations et une appréhension quant au fait de pouvoir franchir l'ilot central.

Suite à ce constat et afin d'éviter des dégradations futures, il a été convenu de procéder à des modifications de l'aménagement afin de rendre l'ouvrage plus fonctionnel.

Montant précédent HT Marché

1 267 006,62 €

1 520 407,94 €

Avenant n° 3

	HT	TTC
devis 19 075 /Reprise giratoire Anneau	4 110,00 €	4 932,00 €
devis 19 076 / Marquage complémentaire Sencive	2 409,34 €	2 891,21 €
devis 19 087 / Reprise giratoire bordures	4 441,10 €	5 329,32 €
	10 960,44 €	13 152,53 €

Nouveau Montant HT Marché

1 277 967,06 €

1 533 560,47 €

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise Eiffage dans le cadre des travaux relatifs à l'aménagement du bourg :

-Attributaire :

Entreprise EIFFAGE

-Marché suite à avenant n° 2 :

1 267 006,62 € HT

-Avenant n° 3 - montant :

10 960,44 € HT (% d'écart introduit par l'avenant : + 0.86 %)

-Nouveau montant du marché :

1 277 967,06 € HT

- d'autoriser le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Il est noté que Infraconcept a réalisé de mauvaises conceptions, certains ouvrages sont peu fonctionnels. Eiffage suit les plans fournis.

Réf : 2019-058 : Décision Modificative Budget Principal n° 3

Le Maire présente le point financier des travaux du bourg, il s'avère qu'une décision modificative est nécessaire pour augmenter les crédits pour cette opération, afin de prendre en compte les éléments suivants :

- Avenant n°2
- Avenant n° 3
- Actualisation du marché
- Augmentation maîtrise d'œuvre car rémunération à 3,8% sur le montant du marché de travaux prévu initialement 1,1 million d'euros HT
- Autres dépenses non prévues initialement : frais liés à l'achat de terrain, peinture poteaux électriques, détections Réseaux, Mobilier et Espaces Verts non chiffrés au moment du budget

Le Maire propose la DM n°3 suivante :	Dépenses d'investissement	
Opération 113 - Salle de sports	Compte 2313	190 000 €
Opération 162 - Aménagement Bourg	Compte 2315	+190 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative énoncée ci-dessus

Mme Paul, CERESA, participera au choix du fournisseur de végétaux.

Informations

*Courrier des habitants de la Gréhondière au sujet de la vitesse excessive dans le village. Joseph TESTARD propose d'aller voir sur place avec les riverains. S'agissant d'une route peu passagère, il est probable que ce soient des gens du village qui l'empruntent.

*Point sur les subventions demandées :

Café restaurant = refus DSIL, report des travaux en demandant une nouvelle fois une subvention ou frais les travaux sans subvention.

Salle de sports :

Refus DETR au titre de la programmation 2019, à représenter en 2020.

Refus Agence Nationale du sport

Refus Fonds régional de développement des communes : Teillé a déjà perçu une aide pour le bourg

En attente d'une réponse pour le fonds de concours COMPA (fin d'année).

Projet Reporté (permis accordé)

Bilan annuel du PLH (Programme Local de l'habitat) : transmis par mail.

Rapport d'analyse financière du trésorier sur l'exercice 2018 : conclusions transmises par mail.

*Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil au maire : non préemption sur la vente du terrain suivant : DIA n° 19W0007 / Route des Crêtes.

Calendrier :

Date	Horaire	Réunion
samedi 21 septembre 2019		Inauguration du bourg et Forum des associations
dimanche 22 septembre 2019		Guinguette de l'Erdre et 70 ans et plus
mardi 5 novembre 2019	19h00	Maire et Adjoints
mardi 12 novembre 2019	20h30	Conseil
mardi 10 décembre 2019	19h00	Maire et Adjoints
mardi 17 décembre 2019	18h30	Pot de fin d'année et départs en retraite
jeudi 19 décembre 2019	20h30	Conseil
dimanche 12 janvier 2020	11h00	Vœux du Maire
dimanche 15 mars 2020	Journée complète	Elections municipales 1 ^{er} tour
dimanche 22 mars 2020	Journée complète	Elections municipales 2 nd tour

Commissions

Culture par A. Pageaud

18/09/19 : après-midi à la maison de retraite – 45 personnes y ont assisté, l'animation a été apprécié ainsi que le gouter.

19/09/19 : montage du chapiteau pour les Guinguettes de l'Erdre

21/09/19 : inauguration du bourg + forum des associations, montage dès 7h00. 11h Vin d'honneur devant le Proxi et 18h30 concert.

22/09/19 : 9h30 montage au plan d'eau pour les 70 ans et +

Enfance Jeunesse par J. Squelard

Le compte-rendu a été transmis par mail.

Problème de capacité d'accueil pour le périscolaire : liste d'attente mise en place. Réflexion actuellement sur l'augmentation de la capacité d'accueil (locaux, besoin en personnel...) : décision à venir en comité SIVOMAL le 26/09/19. Nouvelle organisation au RS à compter du 23 septembre 2019.

Communication par C. Rouil :

Communication autour du week-end en fête. Réflexion à mener pour communiquer sur les incivilités.

Autres sujets

Incivilités : c'est le cas dans beaucoup de communes. Les gendarmes ne sont pas assez réactifs (Teillé a porté plainte 3 fois). Les personnes à l'origine des faits dans le bourg sont jeunes (12-13ans).

Liste des incivilités :

Feu d'ordures ménagères entre la butte et le tertre

Feu sur la table en béton derrière l'EEJ

Verres cassés un peu partout (Christian Priou a mis une matinée à tout ramasser à l'EEJ)

Aire de Camping-Car : Manque de poubelles pour les déchets ménagers et le tri. Certains utilisateurs accèdent à l'eau gratuitement => réfléchir pour améliorer le système ; mettre en place un numéro d'astreinte pour le WE. Parution dans les magazines spécialisés à l'automne. De nouveaux panneaux seront installés prochainement.

Mobilier Urbain : Mettre des caches écr ou

Bibliothèque : Problème de champignon dans les livres : un contrôle d'humidité a été réalisé => les murs ne sont pas humides, cependant plus on s'approche du sol, plus cela augmente mais reste raisonnable. Il faudrait refaire des mesures par temps pluvieux.

A faire : 1/ ventiler le vide sanitaire 2/ installer un drainage sur les côtés.

Fin de la séance : 22h50

